

FACE À FACE

Réforme des retraites : tout ça pour ça ?

Le projet de loi sur la réforme des retraites a quitté l'Assemblée nationale vendredi sans que les députés aient pu examiner l'âge de départ à 64 ans. Le député, Julien Dive mais aussi les syndicats mobilisés localement reviennent sur ces semaines sociales intenses.

Par Jérôme Hémard et Julien Gris
reagissez@ainse Nouvelle.fr

Qu'avez-vous pensé de ces premières semaines de débat ?

Julien Dive se dit déçu de ces semaines de débats qui n'aboutissent sur rien. « Sur le fond et la forme, c'est une vraie déception et l'Assemblée nationale ne sort pas grandit de cette séquence avec une obstruction parlementaire des plus désagréables puisque 20 000 amendements ont été déposés dont 15 000 par La France insoumise. On s'est retrouvés vendredi soir à avoir étudié 4 articles sur 15 avec 2 articles importants ; l'article 7 qui concerne l'allongement de l'âge légal de départ à la retraite (ndlr, Julien Dive y est opposé) et l'article 8 sur les carrières longues et nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout. Je le regrette et je le dénonce car il aurait suffi que LFI retire ses milliers d'amendements identiques. C'était le cirque. »

Que pensez-vous de cette réforme ?

Julien Dive condamne la méthode du début à la fin car le gouvernement a voulu recourir à l'article 47-1 qui permet de concentrer les débats en 50 jours maximum, ce qui veut qu'à la fin du mois de mars tout doit être fini quelle que soit l'issue. « On aurait pu avoir un projet de loi à part mais là encore, le Gouvernement a préféré intégrer cette réforme à un projet de loi rectificatif du budget de la Sécurité sociale. J'espère que cette période de vacances aura permis de faire retomber cette pression car il n'y a pas eu de débat. » Pour le député de Saint-Quentin, la question de l'âge légal a perdu de son sens car un Français sur deux ne part pas en retraite à l'âge légal. Pour lui « ce n'est vraiment pas le bon moment choisi pour présenter ce projet de loi car une inflation record et des coûts d'énergie qui flambent. »

Que dénoncez-vous ?

Il est inutile de demander à l'intersyndicale ce qu'elle approuve dans le projet de loi. Tout est à rejeter. Explications. « Le report de l'âge de départ à 64 ans et l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans sont les points centraux que nous dénonçons », rappelle François Pozzo Di Borgo. Et d'ajouter : « Ce n'est pas le sens de l'histoire, du progrès, de voler 2 ans de vie aux gens. Ce qui choque aussi, c'est que le gouvernement annonce 413 milliards d'euros pour la loi de programmation militaire et de l'autre côté, il ne trouverait pas entre 12 et 20 milliards pour combler le déficit annoncé ?... » Le fond mais aussi la forme irritent Laurent Pipart : « Il n'y a pas de dialogue social, c'est à prendre ou à laisser ». »



Quelles sont vos solutions ?

Le député LR préconise un nombre d'annuités plutôt que de repousser l'âge légal à 64 ans. « Le gouvernement s'enferme dans une logique pure d'âge légal de départ à la retraite qui est un indicateur européen. Il faut un âge taquet avec un plafond pour les gens qui font des études et qui commencent à travailler plus tard mais en dessous on peut très bien accepter les 43 ans d'annuités. Et là, ça aurait du sens et voilà pourquoi je suis en désaccord avec cette réforme. »

Le texte va repartir à zéro au Sénat pour être examiné dès la semaine prochaine. « Ça pourrait déboucher sur une Commission mixte paritaire conclusive composée de quelques sénateurs et députés. Ensuite, si les députés la votent, la loi entrera en vigueur si le gouvernement l'appliquera par ordonnance. Chez les Républicains, 40 % ne vont pas voter cette loi, ce qui représente 25 députés. » Julien Dive salut aussi un mouvement social sans débordement de l'impact de ce mouvement social d'autant que ça fait longtemps qu'il n'y a pas eu autant de rassemblements des différents syndicats. Ces mouvements restent fédérateurs car il n'y a pas de débordement ni de blocage. »

Que penser des débats ?

Les attitudes, parfois outrancières, observées dans l'Hémicycle, n'ont pas choqué l'intersyndicale axonaise. « On vient de redécouvrir que l'on pouvait avoir des débats contradictoires au Parlement, tempère François Pozzo di Borgo, secrétaire départemental mental FO. Ce qui est violent, c'est lorsqu'un gouvernement minoritaire sur ce sujet veut bâillonner la majorité. » « L'Assemblée était devenue une chambre d'enregistrement, le gouvernement est perdu », appuie Laurent Pipart, secrétaire départemental Sud Solidaires. Tous ont apprécié la mobilisation massive dans les rues : « Une très large majorité de la population rejette catégoriquement ce projet. Dans les manifestations, tout le monde était représenté. Les anciens se sont battus pour des acquis sociaux et si le gouvernement remet tout en cause et n'écoute pas cette colère, nous aurons du mal à la contrôler. »

Quelles sont vos solutions ?

L'égalité salariale est une priorité pour les représentants syndicaux locaux : « En mettant au même niveau les salaires à qualification égale, il y aurait plus d'argent dans les caisses ». L'intersyndicale en profite pour remettre sur la table l'augmentation des salaires : « Dans certaines entreprises, les négociations annuelles ne sont pas à la hauteur de l'inflation ». Les partenaires sociaux portent aussi l'attention sur « l'amélioration de l'emploi des seniors ». « Le gouvernement pourrait avoir des exigences un peu plus fortes vis-à-vis des entreprises ; il faut prendre des dispositions pour aménager les postes. Enfin, ils doivent revoir les exonérations fiscales accordées aux entreprises. Ne serait-ce pas un frein à l'embauche ? » Ces exonérations ont-elles amélioré le marché de l'emploi ? Non ! On ne parle jamais de l'assistantat aux entreprises. »